

RECTORAT DE NANCY

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE NANCY, session 2025

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire RECTORAT DE NANCY, au titre de l'année 2025 :

Monsieur BEN-HAJRA Mohamed, ingénieur de recherche, président, Rectorat de l'académie de Nancy Metz, Nancy.

Madame BOSSANNE Muriel, ingénieure d'études, vice-présidente, Rectorat de l'académie de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur SIOUFI Mohamad, ingénieur d'études, expert, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur LEVRESSE Patrick, ingénieur de recherche, Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, Nancy.

Madame GERMAIN Adeline, attachée d'administration, suppléante, Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, Nancy.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Nancy, le 24 juin 2025

Le recteur de l'Académie de Nancy-Metz

Pierre-François MOURIER

